

Québec
L'Île-Perrot
M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure
254, 24^{ième} avenue (lot 1 576 694)

PRENEZ AVIS que le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme lors de la séance ordinaire du conseil du 9 août 2011, à 19 h 30, au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot.

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 254, 24^{ième} avenue, lot 1 576 694.

Les dérogations mineures contenues à la demande sont les suivantes :

- Réduire la marge nord-est de la partie agrandie du bâtiment principal à 1,46 mètre au lieu de 2 mètres;
- Réduire la marge nord-est de la galerie projetée au 2^{ième} étage à 1,46 mètre au lieu de 1,5 mètre;
- Réduire la marge nord-est des escaliers de la galerie projetée au 2^{ième} étage à 1,31 mètre au lieu de 1,5 mètre.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

L'Île-Perrot, le 12 juillet 2011

Lucie Coallier, o.m.a., greffière